Bourges (18) : N. Gomis, W. Coulibaly et B. Mensah condamnés pour avoir lynché un homme inconscient alors qu'il gisait à terre

01/02/2020 à 21h52



Reconnues coupables de violences aggravées commises sur un homme rencontré après une nuit arrosée dans une discothèque berruyère, trois personnes ont été condamnées à des peines de prison ferme.

(…) La vice-procureure de la République de Bourges, Lydie Samour, avait requis trente-six mois de prison dont six avec sursis et mise à l'épreuve pour trois ans contre Naomie Gomis ; dix-huit mois de prison dont huit avec sursis et mise à l'épreuve pour deux ans contre Waraka Coulibaly ; et huit mois de prison ferme contre Balliet Mensah.

(…) Au cours du procès, les trois prévenus ont reconnu confusément avoir porté des coups. Évoquant des parcours de vie difficile, leurs avocats ont demandé l'indulgence des juges.

(…) La troisième rencontre, vers la place Séraucourt, avait tourné *« à un vrai lynchage »*, selon le parquet. Les trois

prévenus avaient fondu sur le jeune homme, lui portant les coups les plus violents alors qu'il gisait à terre, inconscient.

La victime avait été transportée, comateuse, à l'hôpital avec, notamment, une fracture au bassin, une autre à un bras, un traumatisme crânien et diverses autres blessures.

Le Berry